

Éditorial

La question brûlante et le prix à payer

Notre-Seigneur Jésus-Christ

PILATE demande à Jésus : « Tu es roi ? » Et Notre-Seigneur de répondre : « Tu le dis, je suis roi. Voici pourquoi je suis né, et pourquoi je suis venu dans le monde : pour rendre témoignage à la vérité » (Jn 18, 37).

Le prix à payer pour avoir répondu à cette question brûlante en confessant qu'il était roi, fut pour Notre-Seigneur les supplices de sa passion.

A sa suite, tous les chrétiens, membres de son Corps Mystique, doivent aussi confesser la vérité en répondant à la question brûlante, et pour cela être prêts à payer le prix.

Mgr Lefebvre

Mgr Lefebvre, que Dieu a rappelé à lui il y a juste vingt-cinq ans (25 mars 1991), a dû lui aussi payer le prix fort pour avoir rendu témoignage à la vérité.

Lui qui avait tant mérité de l'Église pour son œuvre missionnaire, a été condamné deux fois par la hiérarchie, et il est mort officiellement « excommunié ». Tout cela parce que, comme on le sait, il a répondu à la question : Peut-on accepter le concile Vatican II et le découronnement de Notre-Seigneur Jésus-Christ par les autorités romaines ?

Joseph Fadelle

Le Prix à payer, c'est le titre du livre dans lequel Joseph Fadelle (Mohammed al-Sayyid al-Moussaoui) raconte sa conversion au christianisme et les épreuves incroyables qu'il eut à subir avant d'arriver au baptême ¹.

Tout chrétien devrait avoir lu ce livre pour comprendre comment le démon tient prisonnier dans l'erreur des centaines de millions de musulmans, et les difficultés humainement insurmontables qu'ils rencontrent s'ils veulent passer du royaume des ténèbres à celui de la lumière.

Mais Joseph Fadelle n'a pas fini de payer le prix. Car, maintenant qu'il connaît la vérité, il veut la faire partager à ses anciens coreligionnaires.

¹ — Joseph FADELLE, *Le Prix à payer*, Pocket, 2012. Voir la recension de cet ouvrage dans *Le Sel de la terre* 76, printemps 2011, p. 185-193.

Notamment, il répond à la question : Peut-on tolérer l'islam, ou faut-il le combattre en cherchant à convertir les musulmans ?

Cela lui suscite bien des difficultés, non seulement avec les musulmans, ce qui se comprend, mais aussi avec les autorités de l'Église conciliaire qui ne veulent plus de mission envers l'islam – œcuménisme et dialogue inter-religieux obligent.

La question brûlante

A chaque époque, il y a une question brûlante, celle à laquelle les amis de Notre-Seigneur Jésus-Christ doivent répondre en payant le prix :

Le jour de la Pentecôte, en sortant du Cénacle, les Apôtres ne se laissèrent pas arrêter par de vains scrupules lorsqu'il s'agit de reprocher en face aux princes et aux magistrats de Jérusalem l'assassinat juridique du Sauveur, et pour avoir osé, en ce moment, toucher une question si brûlante ils furent frappés de verges d'abord et plus tard mis à mort.

Depuis lors, tout héros de notre glorieuse armée a dû sa célébrité à la question brûlante dont la solution lui est échue en partage, à la question brûlante du jour, non à la question refroidie, arriérée, qui a perdu son intérêt, ni à la question future, encore à naître et qui se cache dans les secrets de l'avenir ¹.

La question pour Notre-Seigneur était sa royauté, pour Joseph Fabelle, la conversion des musulmans au christianisme, pour Mgr Lefebvre, le rejet des nouveautés conciliaires.

Et aujourd'hui, au printemps 2016 ?

La question est celle de la « normalisation » des œuvres de la Tradition : Faut-il demander et recevoir une situation canonique légale de la Rome conciliaire ?

Après l'échec des négociations entreprises entre Mgr Lefebvre et Rome en 1987 et 1988, les œuvres de la Tradition ont continué à se développer en marge des structures officielles de l'Église conciliaire. Puis, à partir de l'an 2000, des négociations ont repris entre Rome et les autorités de la Fraternité Saint-Pie X en vue d'une reconnaissance canonique.

Nous avons déjà répondu à cette question dans *Le Sel de la terre* 88 (printemps 2014, p. 138) et *Le Sel de la terre* 89 (été 2014, p. 215) : une telle reconnaissance ne doit pas être acceptée tant que les autorités romaines sont toujours soumises aux erreurs du Concile.

C'était d'ailleurs la position de Mgr Lefebvre à partir de mai 1988 jusqu'à sa mort, et ce fut la position défendue officiellement par la Fraternité Saint-Pie X jusqu'en 2011.

¹ — SARDA Y SALVANY Don Félix, *Le Libéralisme est un péché*, Avrillé, Le Sel de la terre, 2004, p. 12.

Aujourd'hui, la question reste brûlante, et ceux qui y répondront loyalement doivent s'attendre à payer le prix.

Quel est l'enjeu de la question ?

Le jeu en vaut-il la chandelle ? Ne peut-on pas accepter cette reconnaissance qui nous est offerte du moment que nous ne renions pas notre position ?

Supposons un instant – par impossible – que les autorités romaines ne demandent aucun compromis doctrinal : ni d'accepter le Concile, ni de reconnaître la légitimité de la nouvelle messe, ni même, ce qui serait encore plus surprenant, de se soumettre au nouveau Code de Droit canonique. Dans ce cas, ne peut-on pas accepter une telle reconnaissance ?

Nous répondrons ici brièvement ¹ en citant une partie de la conclusion du dernier grand sermon public de Mgr Lefebvre, datant du 29 novembre 1989 au Bourget à l'occasion du 60^e anniversaire de son sacerdoce :

Nous savons très bien que le but des sectes secrètes, c'est un gouvernement mondial avec des idéaux maçonniques, c'est-à-dire les droits de l'homme, c'est-à-dire l'égalité, la fraternité et la liberté, comprises dans un sens antichrétien, contre Notre-Seigneur. Que ces idéaux seraient défendus par ce gouvernement mondial qui établirait une espèce de socialisme à l'usage de tous les pays et ensuite *un congrès des religions, comprenant toutes les religions, y compris la religion catholique, qui serait au service du gouvernement mondial* comme les orthodoxes russes sont au service du gouvernement des Soviets. Il y aurait deux congrès : le congrès politique universel qui dirigerait le monde et ce congrès des religions qui viendrait *au secours de ce gouvernement mondial, et qui serait évidemment à la solde de ce gouvernement* ².

Il est de plus en plus clair que le Vatican fait actuellement le jeu du mondialisme, notamment par le moyen de l'œcuménisme, du dialogue interreligieux et de l'encouragement donné à l'arrivée des musulmans en Europe.

¹ — Voir à la fin de ce numéro, une réponse plus développée sous le titre : « Normalisation ? ».

² — Sermon de Mgr Lefebvre au Bourget, le 29 novembre 1989. Mgr Lefebvre mettait aussi en garde contre l'invasion de l'islam : « Vous le savez, les événements, [c'est] l'invasion des religions dans nos pays et plus particulièrement de l'islam, invasion non seulement en France, invasion en Angleterre, invasion en Belgique, invasion en Allemagne. Vous savez qu'il y a deux ans, 100 000 Turcs ont défilé dans les rues de Munich en criant des slogans contre l'Allemagne et contre le christianisme. 100 000 Turcs ont défilé dans les rues de Munich ! voilà des faits qui sont symptomatiques. C'est cela à quoi nous sommes voués, si nos gouvernements ne prennent pas garde et laissent la Chrétienté être envahie par l'islam. Ce n'est pas pour rien que saint Pie V et les autres papes, ont voulu arrêter la marée de l'islam qui aurait déjà fait disparaître la chrétienté autrefois. »

Se mettre sous l'autorité directe et ordinaire du Vatican actuel, c'est se mettre, *volens nolens*, au service de ce mondialisme.

Comme dans toute « démocratie » moderne, le Vatican acceptera une certaine contestation – le pape n'accepte-t-il pas de se voir contesté par certains cardinaux sur ses positions relatives à la morale ¹? –, mais à condition que les contestataires lui soient soumis au niveau de la juridiction : jouant sur ce pouvoir, il lui sera facile, en quelques années, de détruire toute opposition sérieuse.

C'est pourquoi, sur cette question brûlante, il faut être prêt à payer le prix pour garder notre liberté, qui n'est autre que la liberté de l'Église vis-à-vis de la Contre-Église : « Dieu n'aime rien plus au monde que la liberté de son Église. Il ne veut pas d'une servante pour épouse ². »



¹ — La Révolution a besoin d'une opposition pour progresser, car elle est essentiellement dialectique (thèse, antithèse, synthèse). Au besoin, elle suscite elle-même l'antithèse si elle fait défaut.

² — « *Nihil magis diligit Deus in hoc mundo quam libertatem Ecclesiae suae [...] Liberam vult esse Deus sponsam suam, non ancillam* » Saint Anselme, Ep. IV, 9, PL 159, 206 (lettre adressée au roi Baudouin de Jérusalem vers 1102). Cette citation est souvent employée à faux par les libéraux : saint Anselme réclame évidemment la liberté pour l'Église qui enseigne la vérité, pas la liberté de répandre l'erreur.